







### A retenir

**VERS DE LA GRAPPE** Tout début de vol.  
**MILDIU** Quelques sorties ponctuelles de mildiou mosaïque.

### MÉTÉO

Prévisions du 02 au 07 août 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 02	Mer 03	Jeu 04	Ven 05	Sam 06	Dim 07
Températures	17 31	18 28	15 28	15 26	15 25	15 25
Tendances	 Orages en soirée	 Averses probables le matin		 Très nuageux Faible pluie possible		

### STADES PHENOLOGIQUES

Le retour du soleil et de la chaleur a eu pour conséquence une évolution rapide de la véraison. L'ensemble des cépages rouges semble être autour de la mi-véraison : les Fer sont plus majoritairement au stade 20-30% véraison et les Gamay au stade 80% véraison. Les cépages blancs, Mauzac et Loin de l'oeil, sont au stade début véraison.

### MILDIU

#### • Situation au vignoble

Quelques symptômes de mildiou mosaïque ont été observés en fin de semaine dernière. A ce jour, ils évoluent peu et restent sans gravité.

Aucune nouvelle sortie de mildiou n'est à déplorer en ce début de semaine.

**Évaluation du risque** : Les grappes sont à l'abri de nouvelles contaminations mais les jeunes feuilles peuvent encore voir apparaître de nouvelles taches. Ces contaminations ne présenteraient, à ce jour, que peu de risque.

## BOTRYTIS

---

### • Situation au vignoble

Des foyers de botrytis sont régulièrement observés. Ils ne concernent pour l'instant que quelques baies isolées au sein d'une grappe. Mis à part les épisodes pluvieux, les trois principales causes du développement de ce champignon sont les perforations provoquées par les chenilles de deuxième génération de vers de la grappe, l'entassement des grappes et les grappes pignées.

**Évaluation du risque** : Les quelques baies observées à ce jour, peuvent être à l'origine de foyers plus importants si les conditions climatiques étaient favorables (chaleur et humidité). Une attention particulière doit donc être portée à la prophylaxie, à la qualité de la pulvérisation (ciblage de la zone des grappes) et à l'alternance des familles chimiques (limitation de la progression des phénomènes de résistance). Référez-vous à la Note Nationale Botrytis.

**Prophylaxie** : Dans les zones à risque vers de la grappe, soyez vigilants à la 3<sup>ème</sup> génération d'eudémis. L'effeuillage et la suppression des entassements de grappes permettent de limiter l'incidence du champignon.

## VERS DE LA GRAPPE

---

### • Situation au vignoble

A ce jour, la majorité des postes de piégeage n'a enregistré aucune capture. Seul, celui situé sur le secteur de Sours a enregistré 1 capture le 20 juillet et 17 le 27 juillet.

### • Données de la modélisation (Modèle Eudémis LOB version 2.0 - SRAL)

D'après la modélisation, le troisième vol a démarré en fin de semaine dernière pour les secteurs précoces et devrait débuter à partir du 5 août pour les secteurs tardifs. Le dépôt des premiers œufs est prévu quelques jours après le démarrage du vol.

**Évaluation du risque** : Le tout début du vol a été détecté. Surveillez le dépôt des pontes.

## CICADELLE VERTE

---

### • Situation au vignoble

Des symptômes de grillures sont visibles mais les populations restent faibles dans la plupart des cas. Sur les parcelles mentionnées la semaine dernière comme ayant un niveau de population plus important, le nombre de larves est en forte baisse. Néanmoins, dans certaines situations, les populations n'ont pas été régulées : les cicadelles sont donc très présentes et dépassent ponctuellement le seuil de nuisibilité.

**Évaluation du risque** : **Évaluer** les niveaux de populations de vos parcelles

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

## ACARIENS

### • Situation au vignoble

Des remontées d'acariens ont été signalées sur les communes de St Beauzile et Noailles.

**Évaluation du risque** : Réaliser des comptages sur les parcelles à symptômes. Pensez à dénombrer les typhlodromes.

■ **Seuil de nuisibilité** : 60% de feuilles occupées

## THRIPS

### • Situation au vignoble

Des symptômes de piqûres sur les bouts de rameaux sont régulièrement observés. La présence de thrips a été avérée sur une parcelle, les autres sont en cours de diagnostic.

**Évaluation du risque** : Évaluer les niveaux de populations de vos parcelles

■ **Seuil de nuisibilité** : 60% de feuilles occupées



*Dégâts de thrips sur feuilles*

## FLAVESCENCE DORÉE



### • Éléments de biologie

Les symptômes du syndrome de la flavescence dorée apparaissent de la fin du mois de juillet jusqu'aux vendanges. Sont caractérisés par :

- un rougissement (cépages rouges) ou jaunissement (cépages blancs) et enroulement des feuilles
- un dessèchement des grappes (aucune récolte sur les pieds atteints)
- le non-aoûtement des rameaux en fin de campagne d'où un port-retombant sur certains cépages.

Cette maladie est due à un phytoplasme transmis par une cicadelle. La cicadelle de la flavescence dorée est inféodée à la vigne c'est-à-dire qu'elle ne vit que sur des ceps de vigne. Elle se nourrit en piquant les feuilles de vigne et peut ainsi acquérir le phytoplasme en piquant un cep atteint.



Un mois plus tard, elle devient infectieuse et peut transmettre la « maladie » à d'autres souches. Les nouveaux pieds ainsi contaminés ne montreront les symptômes que l'année suivante.

**Le seul habitat de cette cicadelle (*Scaphoideus titanus*) étant la vigne, le développement de la maladie peut être très rapide si les pieds atteints ne sont pas systématiquement arrachés.**

#### • Situation au vignoble

Des symptômes de jaunisses sont trop régulièrement observés. Certaines parcelles présentent un nombre important de pieds atteints.

**Évaluation du risque** : Les souches atteintes doivent obligatoirement être éliminées dès leur détection (arrachées et dévitalisées).

*Le prochain BSV Vigne Gaillac paraîtra le mardi 9 août*

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vivalie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.